**Le service de la Vie Scolaire**

Le service de la Vie Scolaire est chargé de la prise en charge et du suivi des élèves hors des temps de cours. Il se compose d’une équipe d’assistants d’éducation (autrefois appelés surveillants) qui agissent sous l’autorité du Conseiller Principal d’Education.

Cette équipe s’attache avant tout à assurer la sécurité et le bien être des élèves. Elle est également en charge du respect de l’assiduité et de la ponctualité en cours. Lors des heures d’études, les élèves pourront également se faire aider dans leurs leçons par les assistants d’éducation si nécessaire.

Le service de la Vie Scolaire est votre premier interlocuteur pour répondre à vos questions sur le fonctionnement quotidien de l’établissement ou les difficultés éventuelles que pourrait rencontrer votre enfant.

Tel : 02 37 53 58 70